

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4–8 juin 2012

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2012/9-A
11 mai 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT – GAMBIE 200327

**Jeter les bases d'un programme
d'alimentation scolaire durable pris
en charge par les autorités nationales**

Nombre de bénéficiaires	102 131
Durée du projet	4 ans (2012–2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	12 417 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	5 576 588
Coût total pour le PAM	12 698 694

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison principale, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest).

RÉSUMÉ

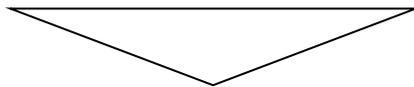
La Gambie, pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte parmi les pays les moins avancés et se classe au 168^e rang sur 187 pays d'après l'indice de développement humain, a amélioré de manière constante ses taux nets de scolarisation et d'achèvement depuis 20 ans et est parvenue à l'égalité des sexes dans l'éducation. Malgré cela, de nombreux enfants n'ont toujours pas accès à un enseignement scolaire. Une récente évaluation menée par le Gouvernement montre que les repas scolaires contribuent à améliorer les résultats en matière d'éducation et fournissent un filet de sécurité aux populations qui doivent affronter des chocs récurrents, qu'ils soient d'origine naturelle ou liés aux prix des produits alimentaires.

Le Gouvernement a demandé au PAM de l'aider à mettre en place, d'ici à 2020, un programme d'alimentation scolaire durable issue de la production locale qui serait pris en charge par les autorités nationales. Ce projet de développement, qui puise dans l'expérience acquise par le PAM en Gambie depuis plus de 40 ans, vise à renforcer les capacités de manière ciblée aux niveaux central, régional et communautaire, en se fondant sur les recommandations du PAM issues de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire.

Le Gouvernement et le PAM mettront en œuvre conjointement des activités d'alimentation scolaire dans les régions en situation d'insécurité alimentaire et dans les régions pauvres, afin d'augmenter les taux de scolarisation et les taux de poursuite des études dans les centres de développement du jeune enfant et dans le cycle d'enseignement de base. Le Gouvernement assumera de plus en plus de responsabilités au cours de la mise en œuvre du projet et financera 25 pour cent de son coût total d'ici à 2016. La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance sera cruciale pour instaurer une enveloppe d'interventions essentielles en faveur de la santé et de la nutrition des élèves; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aidera à promouvoir les potagers scolaires et à accroître la production agricole locale afin de stimuler les achats locaux de produits de base.

Le projet cadre tout à fait avec les priorités que le Gouvernement a définies dans ses plans nationaux et sectoriels et avec les Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM. Il contribue à la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement et va dans le sens du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2012–2016.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve le projet de développement Gambie 200327 "Jeter les bases d'un programme d'alimentation scolaire durable pris en charge par les autorités nationales" (WFP/EB.A/2012/9-A) proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. La Gambie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier, qui compte parmi les pays les moins avancés et dont l'économie repose principalement sur l'agriculture de subsistance. Sa population de 1,7 million d'habitants croît au rythme de 2,7 pour cent par an¹. En dépit d'une croissance économique régulière de 5 à 6 pour cent et de l'amélioration de la production agricole ces dernières années, 53 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, fixé à 2 dollars É.-U. par jour, et le pays se classe au 168^e rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain de 2011.
2. En 2008, la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires a provoqué des pénuries et poussé les prix du riz à la hausse. La crise financière mondiale de 2009 a ralenti le tourisme et les envois de fonds. En 2009, le montant net de l'aide publique au développement s'élevait à 128 millions de dollars, soit 76 dollars par habitant¹.
3. La majeure partie de la production céréalière nationale provient de petites exploitations dont les rendements sont inférieurs à 1 tonne par hectare et qui enregistrent d'importantes pertes après récolte. Bien que 75 pour cent de la population soit employée dans le secteur agricole, la Gambie est tributaire des importations, en particulier de riz, le principal aliment de base².
4. Les niveaux d'insécurité alimentaire varient considérablement d'une région et d'une saison à l'autre: en 2011, une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité a fait ressortir que 11 pour cent de la population vivait dans l'insécurité alimentaire ou était exposée à l'insécurité alimentaire pendant la période suivant la récolte; en période de soudure, de juillet à septembre, plus de la moitié des ménages éprouvent des difficultés pour satisfaire leurs besoins alimentaires.
5. L'accès à la nourriture dépend beaucoup des fluctuations des prix des denrées, car 58 pour cent des revenus sont consacrés à l'alimentation³. Les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables sont les districts de Foni dans la région West Coast, les districts de Baddibu dans la région North Bank, les districts de Kiang et Jarra dans la région Lower River, et la région Central River.
6. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué pour passer à 98 pour 1 000 naissances vivantes⁴, mais la prévalence de la malnutrition chronique est de 24 pour cent et celle de l'émaciation de 10 pour cent⁵. C'est dans les régions North Bank, Central River et Upper River que la prévalence de la malnutrition a été la plus forte.
7. Le cycle d'enseignement de base est divisé en trois phases: développement du jeune enfant, pour les enfants de 3 à 6 ans fréquentant des établissements préscolaires; enseignement de base du premier degré, pour les enfants de 7 à 13 ans, de la première à la sixième; et enseignement de base du second degré, pour les enfants de 14 à 16 ans, de la

¹ Banque mondiale, 2011, <http://data.worldbank.org/country/gambia>.

² République de Gambie, 2010, *Gambia National Agricultural Investment Plan 2011–2015*, Banjul.

³ PAM, 2011, *Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis*, Banjul.

⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2010, www.unicef.org/infobycountry/gambia_statistics.html.

⁵ Un retard de croissance de 20 à 29 pour cent est considéré comme "moyen"; une émaciation de 10 à 14 pour cent est considérée comme "grave". OMS, 1995, *Valeurs limites retenues en matière de santé publique*, www.who.int/nutgrowthdb/en.

septième à la neuvième. Les *madrassa*⁶, qui sont officiellement reconnues comme faisant partie du cycle d'enseignement de base du premier ou du second degré, suivent le programme officiel et constituent l'une des composantes majeures du secteur éducatif.

8. Pour l'enseignement de base, le taux net de scolarisation est passé de 46 pour cent en 1991 à 95 pour cent en 2008. Cependant, on constate des disparités régionales, le taux de scolarisation étant de 53 pour cent dans la région North Bank, de 65 pour cent dans la région Upper River, de 80 pour cent dans la région Lower River et de 91 pour cent dans la région Central River.
9. Les services de développement du jeune enfant étaient auparavant concentrés dans les zones urbaines et gérés par le secteur privé sous la supervision du Gouvernement. Celui-ci reconnaît toutefois que l'éducation préscolaire influe sur les résultats obtenus à l'école primaire, et est déterminé à rendre accessibles à tous quatre années de services à la petite enfance. Des directives générales (2009–2015) et un programme d'enseignement (2008) sont prévus à cet effet, les autorités s'intéressant en priorité aux communautés dans lesquelles ils ne sont pas proposés. Grâce à l'intégration du développement du jeune enfant dans le cycle scolaire de base du premier degré en zone rurale, le taux brut de scolarisation a progressé, passant de 26 pour cent en 2007-2008 à 36 pour cent en 2009-2010.
10. Le rôle de l'alimentation scolaire dans le processus de développement est reconnu dans différents documents élaborés par le Gouvernement: politique en matière d'éducation (2004–2015), Plan stratégique du secteur de l'éducation (2006–2015), Plan stratégique du secteur agricole (2011–2015) et politique relative à la nutrition (2010–2020). La stratégie détaillée de développement, Vision 2020, décrit les politiques nécessaires pour transformer en 25 ans la Gambie en un pays à revenu intermédiaire dynamique.

COOPÉRATION PASSÉE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

11. L'assistance du PAM en Gambie, qui a commencé en 1970 par un projet communautaire d'alimentation scolaire, s'est développée depuis pour inclure les secours humanitaires à la suite de catastrophes naturelles et pour venir en aide aux réfugiés sénégalais.
12. Le projet de développement 105480 "Appui à l'éducation de base dans les régions urbaines et rurales vulnérables" (2007–2012) a permis de venir en aide à 180 000 enfants vulnérables fréquentant les écoles primaires, les centres de développement du jeune enfant et les *madrassa* sélectionnés dans des zones urbaines et rurales en situation d'insécurité alimentaire. Le projet visait à accroître les taux de scolarisation et d'achèvement des études, à maintenir les taux de fréquentation, à réduire les taux d'abandon et à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des partenaires gouvernementaux et des communautés. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires, des activités complémentaires ont été mises en œuvre dans les domaines de l'éducation nutritionnelle et sanitaire, des potagers scolaires et du développement des infrastructures.
13. Bien que des pénuries de ressources aient obligé à réduire les rations et le nombre de jours de distribution de repas, 90 pour cent des bénéficiaires prévus ont été pris en charge. Dans son évaluation des résultats effectuée en 2012, le Gouvernement attribuait à la disponibilité de repas scolaires l'amélioration des notes aux examens et l'augmentation de 12 pour cent du nombre d'enfants réussissant aux examens⁷. Selon une évaluation de l'impact menée par le PAM en 2011, les repas scolaires ont contribué à satisfaire les

⁶ Écoles religieuses islamiques.

⁷ Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire, 2012, Performance Assessment, Banjul.

besoins nutritionnels quotidiens minimaux des élèves et constitué un transfert de valeur non négligeable en faveur des familles équivalant à 8,5 pour cent de la consommation alimentaire annuelle des ménages en moyenne et à 12 pour cent pour les plus vulnérables⁸.

14. Pour faciliter la conception des projets futurs et soutenir le système d'alimentation scolaire, les recommandations de l'évaluation de l'impact étaient les suivantes:
 - élaborer une politique et une stratégie officielles d'alimentation scolaire, en vue du transfert à terme du programme au Gouvernement;
 - fournir une assistance technique visant à renforcer la capacité du Gouvernement de gérer et de mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire, et rechercher des moyens de transférer des pouvoirs au Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire;
 - définir des stratégies pour cibler les personnes les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire;
 - élaborer une politique concernant les contributions des élèves et évaluer l'opportunité et les conséquences de la fourniture de repas scolaires au personnel des écoles; et
 - œuvrer en faveur de la collecte de données anthropométriques sur les enfants d'âge scolaire, en collaboration avec l'Agence nationale pour la nutrition, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres organismes luttant contre les causes sous-jacentes de la malnutrition.
15. En 2011, un forum consacré à l'alimentation scolaire – auquel ont pris part des partenaires gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG), des donateurs, d'autres organismes des Nations Unies et le secteur privé – a recommandé de créer une équipe spéciale interministérielle nationale pour guider la transition vers un programme d'alimentation scolaire durable pris en charge par les autorités du pays. Ce programme nécessitera des consultations, un engagement financier, le renforcement des capacités et un solide plan de mobilisation des ressources.
16. Le PAM a déjà transféré la responsabilité de programmes d'alimentation scolaire dans 31 pays. Pour que le transfert soit efficace, il faut: i) un programme dirigé par une instance nationale soutenu par une volonté politique et de solides déclarations de politique générale; ii) une analyse fiable du contexte du pays qui permette de définir des programmes bien ciblés et conçus avec soin; iii) une transition planifiée vers une prise en charge et une direction des opérations par les autorités nationales; et iv) l'achat, la transformation et l'enrichissement des aliments à l'échelle locale⁹.
17. Grâce aux activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) qu'il a menées à travers la Gambie, le PAM a contribué à resserrer la coordination entre les secteurs, ce qui s'est traduit par l'instauration d'un système de suivi de la sécurité alimentaire et des marchés à l'échelle du pays. L'ACV est un outil utile pour améliorer le ciblage des interventions du PAM et de ses partenaires qui concernent la sécurité alimentaire et la nutrition.

⁸ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie (WFP/EB.A/2011/7-D).

⁹ PAM, 2009, *Ce que l'expérience nous a appris: Bonnes pratiques de 45 années d'alimentation scolaire*, Rome.

18. Les achats locaux de sel ont créé des emplois accessibles aux ménages ruraux, fourni un revenu aux petits producteurs de sel et favorisé la iodation du sel. L'intégration réussie de la production et des achats locaux dans le programme d'alimentation scolaire constitue un modèle applicable aux achats locaux d'autres produits alimentaires en Gambie.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

19. La conception du présent projet de développement 200327 a bénéficié des éclairages apportés par l'évaluation de l'impact et l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité conduites en 2011 et par les études des marchés menées en parallèle. Ce projet contribue à la réalisation de l'objectif 2 et de l'effet direct 5 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012–2016¹⁰, du deuxième objectif du Millénaire pour le développement¹¹ et des Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM¹².
20. L'objectif du projet est de jeter les bases d'une transition vers un programme d'alimentation scolaire durable issue de la production locale, pris en charge et administré par les autorités nationales, comme l'a demandé le Gouvernement. Le projet visera en particulier à:
- renforcer le cadre institutionnel et général pour pouvoir mettre en place un système d'alimentation scolaire; et
 - consolider et améliorer les progrès réalisés en matière d'accès à l'enseignement préscolaire et primaire, en soutenant directement l'alimentation scolaire dans les régions et les districts les plus vulnérables, surtout là où, d'après les statistiques, le niveau d'instruction est particulièrement bas.
21. Le Gouvernement a pris l'engagement d'assumer d'ici à 2016 la responsabilité financière de 25 pour cent de l'assistance alimentaire scolaire assurée par le PAM pour venir en aide à 20 100 bénéficiaires. Cet engagement financier, qui représente 1,39 million de dollars au total, passera de 140 000 dollars la première année à 420 000 dollars la dernière année. Le PAM entend transférer l'entière responsabilité de l'alimentation scolaire au Gouvernement d'ici à 2020, en application de la stratégie Vision 2020.

Activité 1: soutien au renforcement des capacités

22. Le projet aidera le Gouvernement à élaborer: i) une politique d'alimentation scolaire; ii) une stratégie nationale de mobilisation des ressources; iii) un plan de transfert progressif des responsabilités; et iv) un mécanisme renforcé de coordination de l'alimentation scolaire. En application de la politique nationale de décentralisation, le renforcement des capacités ciblera des parties prenantes intervenant aux niveaux central, régional et communautaire, en particulier des structures décentralisées.
23. Le Gouvernement réactivera l'Équipe spéciale interministérielle nationale chargée de l'alimentation scolaire afin de guider la transition et d'élaborer les documents de politique générale et de planification requis, notamment des règlements visant à intégrer la politique d'alimentation scolaire dans d'autres politiques sectorielles. Le PAM fournira un appui

¹⁰ Objectif 2 du PNUAD – accès amélioré à des services sociaux de base de qualité, en particulier pour les populations vulnérables et marginalisées; effet direct 5 du PNUAD – accès renforcé des enfants, des jeunes et des adultes défavorisés à un enseignement et à des compétences de qualité et pertinents.

¹¹ Objectif du Millénaire pour le développement 2 – assurer l'éducation primaire pour tous.

¹² Objectifs stratégiques: 4 – réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

technique à cette équipe, qui réunit des représentants d'organismes gouvernementaux, d'organisations coopérantes et de partenaires.

24. L'Unité chargée de l'agriculture et de la gestion des produits alimentaires à l'école au sein du Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire sera renforcée pour resserrer les liens entre l'équipe spéciale interministérielle et d'autres organismes d'exécution opérant au niveau central ou décentralisé. Ce rapprochement fera intervenir le personnel chargé de l'alimentation scolaire, des représentants des communautés et des villages, des agriculteurs locaux et des associations de producteurs.
25. Le renforcement des capacités comprendra des études spécialisées, un accompagnement personnalisé, des formations et un encadrement professionnel. Des spécialistes de domaines comme les achats locaux, le contrôle de la qualité des produits alimentaires et l'enrichissement local des aliments donneront des indications sur les politiques à mener, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la logistique ainsi que le suivi et l'évaluation. Le PAM améliorera les pratiques de ciblage de façon à venir en aide aux populations les plus vulnérables et collaborera avec l'Agence nationale pour la nutrition et des institutions connexes pour aider à mieux comprendre la malnutrition. Les enseignements obtenus seront examinés lors d'échanges menés à l'intérieur et à l'extérieur de la Gambie, et les partenariats locaux seront encouragés.
26. Dans les régions ciblées, le projet renforcera les capacités de conception, d'exécution et de gestion des activités d'alimentation scolaire, notamment en ce qui concerne l'achat de produits alimentaires là où les conditions du marché le permettent. D'autres formes d'achat seront expérimentées, en particulier des contrats directement passés avec des agriculteurs, des associations féminines et des fermes-écoles, ou des achats sur le marché libre. Les enseignements tirés d'un projet pilote conjointement mené avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) serviront à promouvoir la production locale de riz en passant des contrats avec des agriculteurs.
27. Il est prévu, à l'intention des communautés, une formation de base sur la nutrition, la préparation des aliments et l'hygiène personnelle.

Activité 2: soutien à l'alimentation scolaire

28. Le soutien à l'alimentation scolaire concernera essentiellement les filles et les garçons des centres préscolaires et des écoles primaires jusqu'à la sixième qui se trouvent dans des régions rurales et urbaines très vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Le ciblage géographique applique les recommandations issues de l'évaluation de l'impact et repose sur l'ACV. Les critères de ciblage définis par le Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire et le PAM prennent en compte les variations des taux de scolarisation, de malnutrition, d'insécurité alimentaire et de pauvreté observées entre les régions et les districts.
29. Les régions North Bank, Lower River, Central River et Upper River et les districts de Foni se trouvant dans la région West Coast sont répertoriés comme les zones les plus vulnérables et seront prioritaires¹³, parallèlement aux zones urbaines de l'agglomération du Grand Banjul et de la commune de Kanifing, où l'instabilité des prix des produits alimentaires accroît la vulnérabilité. Le PAM continuera de distribuer des repas scolaires dans les *madrassa* reconnues par le Gouvernement, en complément des incitations

¹³ Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire et PAM, 2012. Targeting matrix for capacity development project, Banjul.

économiques fournies aux familles des marabouts¹⁴ par le truchement de la Banque mondiale.

30. Les enfants recevront un repas nutritif quotidien à la mi-journée, qui comprendra de l'huile végétale enrichie et du sel iodé. Compte tenu du manque d'informations sur les carences en micronutriments, le PAM examinera, et ajustera si nécessaire, la ration alimentaire au cours de la première année du projet¹⁵. Les aliments provenant des potagers scolaires compléteront les repas. En raison de la grande vulnérabilité des régions ciblées, il ne sera pas demandé aux familles des enfants de contribuer financièrement au programme d'alimentation scolaire.
31. Les cuisiniers des cantines scolaires recevront, à titre incitatif, une ration familiale à emporter de 50 kilogrammes de riz par mois. Les contributions des communautés devraient augmenter et compléter ces rations.
32. Les potagers scolaires serviront de centres d'apprentissage sur la nutrition, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe à l'échelle des communautés¹⁶. Le projet soutiendra cette activité et d'autres activités de mobilisation des communautés auxquelles le PAM collaborera aux côtés du Service de développement des communautés, des comités de développement des villages et des ONG locales ou internationales.
33. Le transfert des responsabilités au Gouvernement commencera dans la région West Coast et se poursuivra dans la région Lower River, dans lesquelles les conditions sont le plus propices à une transition en douceur. Le tableau 1 indique le nombre de bénéficiaires prévu par an.

¹⁴ Responsables religieux dont les fonctions comprennent l'enseignement des jeunes enfants.

¹⁵ Vu l'ampleur de l'insécurité alimentaire, la prévalence des carences en micronutriments est vraisemblablement importante.

¹⁶ Le PAM recherchera les moyens de mettre en œuvre des mesures relatives à la quatrième priorité du Cadre d'action de Hyogo dans le module de formation consacré aux potagers scolaires, notamment par une sensibilisation à des concepts tels que la culture itinérante, le compostage, le réchauffement de la planète et le changement climatique.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ ET PAR AN

PAM									
Activité	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Total ajusté
	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	
Centres préscolaires	3 942	4 390	3 807	4 240	3 649	4 064	3 580	3 986	9 498
Écoles primaires	39 420	41 122	38 071	39 715	36 494	38 070	35 796	37 342	91 816
Cuisiniers des écoles	-	717	-	692	-	664	-	651	817
Total partiel	43 362	46 229	41 878	44 647	40 143	42 798	39 376	41 979	102 131
Total	89 591		86 525		82 941		81 355		
Gouvernement									
	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Total ajusté
	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	Garçons	Filles/femmes	
Centres préscolaires	435	485	570	635	728	811	798	888	1 869
Écoles primaires	4 354	4 542	5 702	5 949	7 279	7 594	7 977	8 322	18 070
Cuisiniers des écoles	-	79	-	104	-	132	-	145	161
Total partiel	4 789	5 106	6 272	6 688	8 007	8 537	8 775	9 355	20 100
Total	9 895		12 960		16 544		18 130		

* Les totaux sont ajustés pour éviter de compter deux fois des bénéficiaires et pour prendre en considération une augmentation annuelle de 5 pour cent du nombre d'élèves.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES, PAR ACTIVITÉ

Produits alimentaires	Écoles primaires (g/personne/jour)	Centres préscolaires (g/personne/jour)	Cuisiniers (kg/mois)
Riz	100	80	50
Légumes secs	30	30	-
Huile enrichie	10	10	-
Sel iodé	3	3	-
TOTAL	143	123	50
Total kcal/jour	551	479	-
Nombre de jours de distribution par an	199	199	-

34. Le projet cherchera à instaurer un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, mais devra recourir aux achats internationaux en attendant de trouver des intrants locaux compétitifs et tant que le Gouvernement rassemble sa contribution. Les agriculteurs locaux et les associations de producteurs seront formés aux normes de qualité et à la commercialisation, dans le cadre d'un projet pilote d'achat local de riz. Des initiatives seront menées à titre expérimental au cours de la deuxième année d'exécution pour accroître la production vivrière locale et resserrer les liens entre le système d'alimentation scolaire et les associations d'agriculteurs.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

Gestion du programme

35. La Direction de l'éducation de base guidera et aidera l'Unité chargée de l'agriculture et de la gestion des produits alimentaires à l'école pour ce qui est de la coordination, de la gestion et de la mise en œuvre du programme au niveau central. Les liens noués avec les bureaux régionaux seront renforcés dans la perspective d'une décentralisation de la mise en œuvre, les activités d'alimentation scolaire étant supervisées et suivies par les directeurs régionaux de l'éducation, épaulés par les coordonnateurs de l'alimentation scolaire et par le PAM.
36. Le PAM fournira un appui technique aux structures centrales et décentralisées, notamment les services d'un spécialiste du renforcement des capacités et d'un fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation. La présence du PAM dans toutes les régions ciblées facilitera la collaboration avec le personnel des administrations régionales et permettra d'assurer un appui technique et logistique à l'exécution du projet.
37. Au niveau des écoles, les activités telles que le stockage des vivres, la gestion des installations de préparation et de distribution des repas et la manipulation des aliments seront coordonnées par des agents chargés du suivi groupé relevant du Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire et par des comités de gestion des produits alimentaires composés d'élèves, de membres d'associations parents-enseignants et de représentants des communautés. Les comités de gestion des produits alimentaires seront invités à inclure parmi leurs membres au moins 50 pour cent de femmes et à leur attribuer des rôles décisionnels, et les cuisiniers à y participer. Ces comités organiseront l'approvisionnement en eau, en condiments et en combustible, l'entretien des cuisines et la construction de fourneaux à bon rendement énergétique. Les cuisiniers seront désignés par la communauté, en consultation avec ces comités¹⁷.
38. Les partenaires sont essentiels à la viabilité du programme d'alimentation scolaire et à sa prise en charge par le pays:
- L'Université de la Gambie instaurera un programme de stages et favorisera la recherche-action sur l'alimentation scolaire et le renforcement des capacités nationales.
 - Le Ministère de l'agriculture soutiendra l'amélioration de la production et de la transformation des aliments et encouragera les communautés à participer aux activités d'alimentation scolaire et à les prendre en charge.
 - Des équipes régionales de santé coordonneront un système de certification des cuisiniers.
 - Des ONG partenaires seront recherchées pour expérimenter des techniques d'économie d'énergie, des fourneaux améliorés et des potagers scolaires.
 - La FAO, l'Union européenne et le Peace Corps collaboreront à des initiatives de jardinage scolaire.
 - Les médias seront sollicités pour faire connaître et promouvoir des questions associées à l'alimentation scolaire telles que l'éducation nutritionnelle et la participation des communautés.

¹⁷ Le paiement des cuisiniers sera progressivement assumé par les collectivités ou les communautés locales à mesure que le PAM se retire du projet.

- L'éducation pour tous¹⁸ aidera à sensibiliser les communautés à la gestion des activités d'alimentation scolaire.
39. Le PAM travaillera avec divers partenaires pour améliorer la qualité de l'enseignement et faciliter l'accès à l'éducation: l'UNICEF, dans le cadre de la mise en œuvre de l'enveloppe d'interventions essentielles¹⁹; la FAO, au sein de l'initiative pilote visant à stimuler les achats locaux de produits de base; et le Fonds des Nations Unies pour la population, en vue d'améliorer la qualité des données relatives à la dynamique de la population et d'aider ainsi au ciblage. Le Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire fera campagne pour inclure l'alimentation scolaire dans le Partenariat mondial pour l'éducation²⁰, qui devrait recevoir des fonds de la Banque mondiale en 2013.
40. Le PAM continuera de coprésider avec la FAO l'équipe spéciale chargée de la sécurité alimentaire. En sa qualité d'organisme chef de file dans le secteur de l'éducation, il travaillera aux côtés des intervenants de ce secteur. Il aidera aussi le Gouvernement à inclure la gestion des catastrophes et la réduction des risques dans les politiques et plans nationaux.

Suivi et évaluation

41. Le cadre national de suivi et d'évaluation élaboré par le Gouvernement comprend des activités d'alimentation scolaire, mais il n'est pas encore opérationnel. Celui du projet est conforme à la stratégie institutionnelle du PAM en matière de suivi et d'auto-évaluation (2011–2013), et sera inclus dans le dispositif du Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire et relié au système national d'information pour la gestion de l'éducation. Le Gouvernement assumera plus de responsabilités dans le domaine du suivi et de l'évaluation au fil de l'exécution du projet, au fur et à mesure du renforcement de ses capacités techniques de collecte, d'analyse et d'examen des données. Le PAM détachera un membre de son personnel – un volontaire des Nations Unies – auprès du Ministère. D'ici à 2016, le Gouvernement devrait communiquer l'ensemble des indicateurs d'effet direct et de produit figurant dans son cadre de suivi et d'évaluation au moyen de son système national d'information pour la gestion de l'éducation; des informations relatives à d'autres indicateurs de produit seront recueillies, compilées et analysées grâce aux structures décentralisées du Gouvernement et à celles du PAM.
42. Au départ, des rapports intérimaires trimestriels seront établis au niveau central, à partir des rapports de terrain. À mesure que la décentralisation progressera, les rapports de suivi seront compilés au niveau régional et transmis au niveau national pour aider à établir les plans futurs. Le PAM encouragera l'utilisation du suivi et de l'évaluation pour communiquer des commentaires en retour aux partenaires gouvernementaux.

¹⁸ Mouvement mondial conduit par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture afin de répondre aux besoins d'apprentissage de l'ensemble des enfants, des jeunes et des adultes d'ici à 2015.

¹⁹ Cette enveloppe comprend 12 interventions destinées à améliorer la santé et la nutrition des enfants d'âge scolaire. Les domaines concernés sont les suivants: éducation de base; activités Vivres pour l'éducation; promotion de l'éducation des filles; eau potable et latrines; éducation à la santé, à la nutrition et à l'hygiène; déparasitage systématique; supplémentation en micronutriments; éducation concernant le VIH et le sida; soutien psychosocial; prévention du paludisme; potagers scolaires; et fourneaux améliorés.

²⁰ Partenariat mondial entre pays en développement et pays et organismes donateurs soutenant l'objectif d'une éducation primaire pour tous, garçons et filles, d'ici à 2015.

43. Les activités de renforcement des capacités seront guidées et évaluées en prenant pour point de référence l'évaluation conjointe réalisée par le Gouvernement et le PAM en novembre 2011²¹. Une étude de référence, qui sera effectuée en août 2012, permettra à l'équipe spéciale interministérielle chargée de l'alimentation scolaire de concevoir une stratégie de transfert des responsabilités et une politique d'alimentation scolaire. En juillet 2014, un examen à mi-parcours évaluera l'avancement du projet et recommandera d'éventuels ajustements. Une évaluation finale sera réalisée en juillet 2016.

Gestion des risques

44. Le principal risque programmatique est la capacité limitée du Gouvernement de contribuer au projet. La forte rotation du personnel gouvernemental à l'échelon régional et les retards de mise en œuvre présentent aussi des risques. Le PAM collaborera avec les ministères pour s'assurer de leur pleine participation à l'exécution du projet, notamment en adaptant les priorités et les zones ciblées, si nécessaire. Pour atténuer le risque d'indisponibilité de produits alimentaires locaux, le PAM surveillera les prix sur les marchés ainsi que la production vivrière locale. Le cas échéant, il procédera à des achats sur le marché mondial pour combler les déficits de la chaîne d'approvisionnement.
45. Parmi les risques institutionnels, il convient de citer le fait que les écoles pourraient ne pas respecter certaines procédures normalisées, comme le code de conduite national en matière d'alimentation scolaire (2009). Une évaluation de l'application de ce code permettra de faire le point et d'y apporter d'éventuels ajustements. Afin de faire face au risque lié à l'insuffisance des moyens des partenaires, le soutien apporté sera adapté en fonction du manque de capacités constaté.

²¹ Gouvernement gambien et PAM, 2011. System Assessment and Benchmarking for Education Results, novembre 2011, Banjul.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	99 034	3 591 004	
Légumes secs	2 360	1 028 960	
Huile et matières grasses	787	924 337	
Autres	236	32 286	
Total, produits alimentaires	12 417	5 576 588	5 576 588
Transport extérieur			1 373 174
Transport terrestre, entreposage et manutention			1 164 808
Autres coûts opérationnels directs			1 002 109
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			2 751 260
Total des coûts directs pour le PAM			11 867 939
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			830 756
COÛT TOTAL POUR LE PAM			12 698 694

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	850 551
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	463 420
Personnel local – agents des services généraux	564 957
Personnel local – personnel temporaire	160 157
Consultants internationaux	36 422
Consultants nationaux	19 667
Voyages officiels du personnel	121 203
Total partiel	2 216 377
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	100 000
Charges courantes (électricité, etc.)	20 375
Fournitures de bureau et petit matériel	10 500
Communications	21 164
Réparation et entretien du matériel	13 000
Exploitation et entretien des véhicules	51 042
Installation des bureaux et réparations	29 917
Prestation de services d'organismes des Nations Unies	69 504
Total partiel	315 502
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location de véhicules	122 400
Matériel de communication	96 981
Total partiel	219 381
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 751 260

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Effet direct 5 du PNUAD: Accès renforcé des enfants, des jeunes et des adultes défavorisés à un enseignement et à des compétences de qualité et pertinents</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de passage du centre préscolaire à la première classe du cycle d'enseignement de base Référence: 46,1% Cible: 70% ➤ Taux net de fréquentation dans l'enseignement de base du premier degré Référence: 61% Cible: 80% ➤ Taux d'achèvement de l'école primaire Référence: 74% Cible: 100% ➤ Taux de passage dans l'enseignement secondaire Référence: 56% Cible: 70% ➤ Taux de réussite des élèves au test national d'évaluation Référence: 29% Cible: 55% 	<p>Hypothèses Des possibilités d'éducation sont proposées. Le Gouvernement reste déterminé à améliorer l'accès à un enseignement de qualité. Les capacités dont dispose le Gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre ses politiques facilitent l'accès équitable à un enseignement de qualité.</p> <p>Risque La forte progression du taux de scolarisation attire des élèves dans les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM, ce qui met à rude épreuve les infrastructures scolaires, notamment les salles de classe, le mobilier, les enseignants et le matériel pédagogique.</p>
Activité 1 du projet de développement: soutien au renforcement des capacités		
Objectif stratégique 5: renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
But 2: élaborer des stratégies de transfert des responsabilités claires pour trouver des solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale		
<p>Effet direct 5.2 Progrès vers la mise en place de solutions au problème de la faim prises en charge par les autorités nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale, par solution au problème de la faim Cible: 15 	<p>Hypothèses Le Gouvernement maintient son engagement. Les communautés sont sensibilisées et résolues à assumer plus de responsabilités dans le cadre du projet. Le Gouvernement dispose des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Produit 5.2.1 Renforcement des capacités et de la sensibilisation résultant des activités organisées par le PAM¹</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes formées à la conception et à la planification de programmes, aux procédures et pratiques de mise en œuvre, par catégorie (personnel du Gouvernement national et des partenaires) ➤ Nombre de projets d'assistance technique conduits par le PAM pour renforcer les capacités nationales ➤ Dépenses consacrées par le PAM à l'assistance technique pour renforcer les capacités nationales, en dollars ➤ Nombre d'outils et de systèmes de lutte contre la faim gérés par le PAM transférés au Gouvernement ➤ Pourcentage des ressources alimentaires fournies par le Gouvernement à la fin du projet 	
<p>Produit 5.2.2 Mise en place de stratégies concertées de transfert des responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration de la politique d'alimentation scolaire 	<p>Hypothèses Le Gouvernement est capable de diriger les opérations. L'élaboration par les décideurs publics d'un cadre d'action cohérent avec les principes et les réalités applicables est facilitée. Une assistance technique est assurée par les partenaires.</p> <p>Risque Le processus administratif d'adoption de nouvelles mesures est compliqué.</p>

¹ Toutes les valeurs cibles associées aux produits seront définies d'ici à juillet 2012 sur la base du plan de travail.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
Activité 2 du projet de développement: soutien à l'alimentation scolaire		
Objectif stratégique 4: réduire la faim chronique et la dénutrition		
But 2: relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une assistance alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle		
Effet direct 4.2 Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles appuyées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation: augmentation annuelle du nombre de filles et de garçons scolarisés Cible: 6% ➤ Taux de fréquentation: pourcentage du nombre total de jours d'école pendant lesquels les filles et les garçons vont en classe Cible: 90% ➤ Ratio filles/garçons scolarisés Cible: 1 ➤ Taux de réussite des filles et des garçons Cible: 80% 	Hypothèses Des services complémentaires sont assurés par les partenaires de développement et le Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire. Les contributions des donateurs et du Gouvernement au secteur de l'éducation sont maintenues à des niveaux adéquats. Les communautés sont sensibilisées et résolues à assumer plus de responsabilités dans le cadre du projet. Le Ministère de l'éducation dispose des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités. Des données précises sont disponibles en temps opportun. Risque Le ciblage des écoles par le Gouvernement comporte d'importantes erreurs d'inclusion.

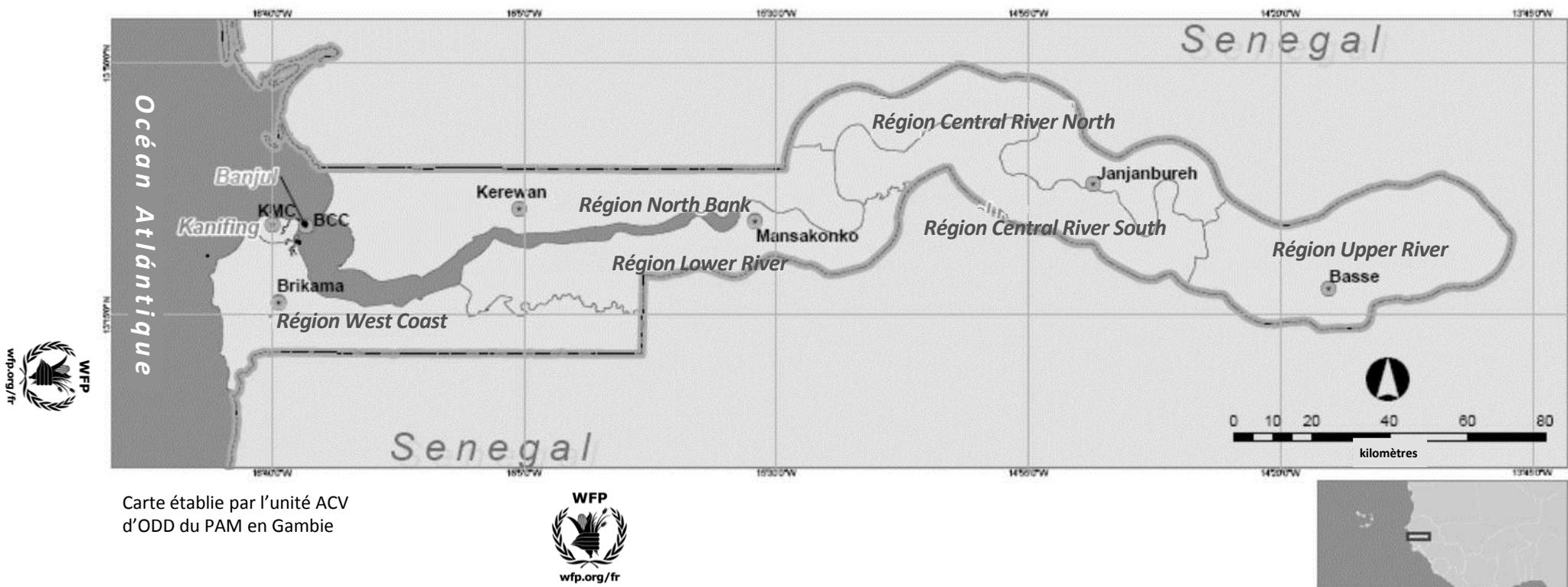


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Produit 4.2.1 Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité, d'espèces et de bons d'alimentation en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés²</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, par catégorie et activité, en pourcentage des effectifs prévus ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage des distributions prévues ➤ Quantité d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Quantité d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des distributions effectives ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage des distributions prévues ➤ Nombre d'établissements institutionnels aidés (écoles, centres préscolaires, etc.) ➤ Nombre d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales fournissant des intrants et des services complémentaires ➤ Nombre d'ONG fournissant des intrants et des services complémentaires ➤ Nombre d'activités et de programmes conjoints des Nations Unies 	<p>Hypothèses Des ressources adéquates sont disponibles en temps opportun. Les femmes et les enfants acceptent la ration. Les communautés sont sensibilisées et résolues à assumer plus de responsabilités dans le cadre du projet. Le Ministère de l'éducation de base et de l'éducation secondaire dispose des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités.</p> <p>Risque La filière d'approvisionnement connaît des ruptures.</p>



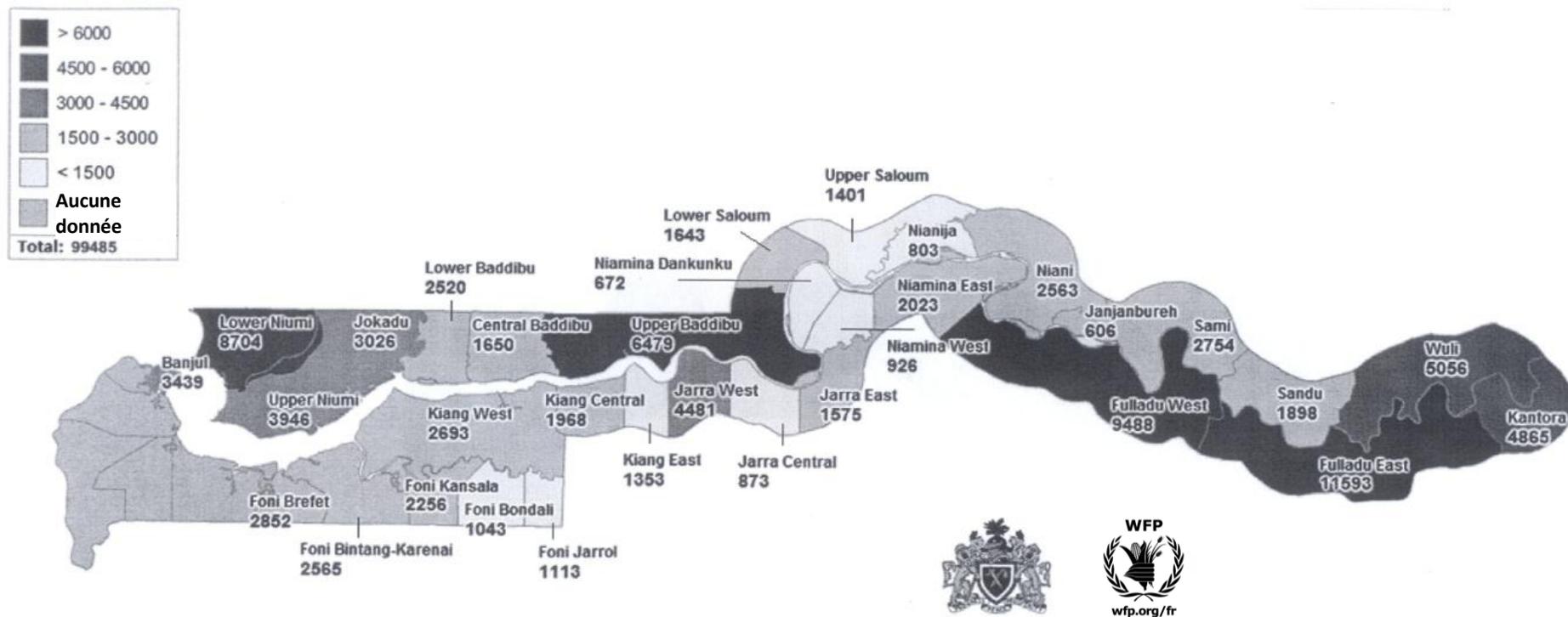
² Toutes les valeurs cibles associées aux produits seront définies d'ici à juillet 2012 sur la base du plan de travail.

Gambie: Municipalités et zones administratives locales



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Alimentation scolaire en Gambie: Districts ciblés et distribution des bénéficiaires pour le projet 2012–2016



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance